

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2025

01 - APPEL NOMINAL ET NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Présents : M. COMBY Kévin, Mme DECHELETTE Aurélie, M. DUBOUIS Gilles, Mme GRIZARD Justine, Mme LABROSSE Françoise, M. MATRAY Jean-Luc, M. MERCIER Gaylord, Mme MONTANES Véronique, Mme MURARD Annie M. PERRIER René, Mme POLLOCE Sophie, M. VERMOREL Pascal.

Absent(s) : Mme PIOT Patricia (pouvoir donné à Mme POLLOCE Sophie) ; M.SIMOND Gérard (pouvoir donné à Mme MONTANES Véronique)

Secrétaire de séance : Mme LABROSSE Françoise

Présentation de M. Jean Guillaume MONIN, en stage pour une formation de secrétaire général de mairie, qui assiste à la réunion du CM.

02 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Le Maire informe l'assemblée des corrections du point n°4 (en raison de l'absence de Monsieur Perrier) et du point n°11 (remplacement de la mention « acte administratif » par « acte notarié »).

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

03 - APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR N° 46

Pour : 14

Contre :

Abstention :

04- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Monsieur le Maire rappelle que les comptes de gestion constituent la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ils doivent être votés préalablement aux comptes administratifs.

Le Maire présente toute l'exécution budgétaire 2024 ainsi que les données du compte de gestion. Il indique la concordance avec les comptes administratifs de l'exercice 2024 et cède la parole à Monsieur René PERRIER, 1^{er} Adjoint.

Sous la présidence de Monsieur PERRIER, chargé de la présentation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2024 des différents budgets qui s'établissent ainsi :

BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2024

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
Total dépenses	1 306 141.25 €
Total recettes	1 530 432.85 €
Résultat de l'exercice	224 291.60 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
Total dépenses	365 400.94 €
Total recettes	279 274.19 €
Solde d'exécution	-86 126.75 €

BUDGETS ANNEXES – COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

EAU

Exploitation

Dépenses :	121 637.81 €
Recettes :	222 500.68 €
Résultat	100 862.87 €

Investissement

Dépenses :	234 310.09 €
Recettes :	167 303.13 €
Résultat	-67 006.96 €

TRANSPORT SCOLAIRE

Fonctionnement

Dépenses :	9 902.55 €
Recettes :	5 327.29 €
Résultat	-4 575.16 €

Investissement

Dépenses :	0.00 €
Recettes :	0.00 €
Résultat	0.00 €

RESEAU DE CHALEUR

Exploitation dépenses : 84 500.21 €	Exploitation recettes : 94 806.51 €
Résultat: 10 306.30 €	

Investissement dépenses : 1 848.00 €	Exploitation recettes : 0.00 €
Résultat: -1 848.00 €	

LAFOND/BARRELIERE

Exploitation dépenses : 1 474.36€	Exploitation recettes : 14 081.54 €
Résultat : 12 607.18 €	

NOAILLY/LAFOND

Exploitation dépenses : 101.00 €	Exploitation recettes : 0.00 €
Résultat : - 101.00 €	

TREMONTET/LA CHADELLE

Exploitation dépenses : 2 138.00 €	Exploitation recettes : 100.00 €
Résultat : - 2 038.00 €	

Le Conseil Municipal se prononce :

- sur les comptes de gestion

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- puis, hors la présence du maire, sur les comptes administratifs

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

05- AFFECTATION DES RESULTATS 2024

BUDGET COMMUNAL		
Solde d'investissement de l'exercice	2024	- 86 126,75 €
Solde d'investissement antérieur reporté au 001 sur 2024	2024	- 76 568,27 €
Solde d'investissement à reporter au D 001 sur BP	2025	- 162 695,02 €
RAR Recettes		146 924,00 €
RAR Dépenses		556 521,37 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	2024	- 409 597,37 €
Besoin de financement de la section d'investissement		- 572 292,39 €
 Intégration des résultats du syndicat de la Bouverie	ID 37,64 € FR	148,04€
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2024	224 291,60 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté au 002 sur	2024	397 458,99 €
Cumul des résultats		621 750,59 €
Affectation en réserve IR 1068 (faire titre)	2025	572 292,39 €
Solde de fonctionnement à reporter au R 002 sur BP	2025	49 458,20 €

BUDGET EAU		
Solde d'investissement de l'exercice	2024	- 67 006,96 €
Solde d'investissement antérieur reporté au 001 sur BP	2024	66 086,91 €
Solde d'investissement à reporter au D 001 sur BP	2025	- 920,05 €
RAR Recettes		99 838,46 €
RAR Dépenses		146 797,37 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	2024	- 46 958,91 €
Besoin de financement de la section d'investissement		- 47 878,96 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2024	100 862,87 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté au 002 sur	2024	291 978,21 €
Cumul des résultats		392 841,08 €
Affectation en réserve IR 1068 (faire titre)	2025	- 47 878,96 €
Solde de fonctionnement à reporter au R 002 sur BP	2025	344 962,12 €

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE		
Solde d'investissement de l'exercice	2024	
Solde d'investissement antérieur reporté au 001 sur BP	2024	7 860,61 €
Solde d'investissement à reporter au R 001 sur BP	2025	7 860,61 €
RAR Recettes		
RAR Dépenses		
Solde des restes à réaliser d'investissement	2024	
<i>Pas de besoin de financement</i>		
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2024	- 4 575,16 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté au 002 sur	2024	3 345,36 €
Cumul des résultats		- 1 229,80 €
Affectation en réserve IR 1068	2025	
Solde de fonctionnement à reporter au D 002 sur BP	2025	1 229,80 €
Prévoir reversement de l'investissement au fonctionnement		

BUDGET RESEAU DE CHALEUR		
Solde d'investissement de l'exercice	2024	- 1 848,00 €
Solde d'investissement antérieur reporté au 001 sur BP	2024	
Solde d'investissement à reporter au D 001 sur BP	2025	- 1 848,00 €
RAR Recettes		
RAR Dépenses		
Solde des restes à réaliser d'investissement	2024	
<i>Besoin de financement de la section d'investissement</i>		<i>1 848,00 €</i>
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2024	10 306,30 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté au 002 sur	2024	5 227,49 €
Cumul des résultats		15 533,79 €
Affectation en réserve IR 1068 (faire titre)	2025	1 848,00 €
Solde de fonctionnement à reporter au R 002 sur BP	2025	13 685,79 €

Section Lafond Barrelière :

* en recette de fonctionnement 002 BP 2025 : **19 606,02 €**

Section Noailly Lafond:

* en *dépense* de fonctionnement 002 BP 2025 : **- 16,66 €**

Section Trémontet La Chadelle :

* en recette de fonctionnement 002 BP 2025 : **8 474,64 €**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

06- VOTE DU TAUX DES TAXES 2025

Suite à la refonte de la fiscalité locale, la taxe d'habitation a été supprimée progressivement et n'appelle plus de délibération depuis 2020.

Toutefois, en application de l'article 1639 A du CGI, il est possible de fixer un taux d'imposition de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants. L'absence de ce taux TH dans une délibération s'interprète comme une décision de ne pas percevoir de produit à ce titre.

Considérant ce cadre réglementaire, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'ensemble des taux d'imposition, à l'identique de 2024, soit :

- maintien du taux communal de TFPB 2024 soit **34,85%**
- maintien du taux communal 2024 de TFPNB communal soit **59,52 %**

- maintien du taux TH sur les résidences secondaires et logements vacants à hauteur de **10,10%**.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

07- VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
Total dépenses	1 591 000.00 €
Total recettes	1 591 000.00 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
Total dépenses	1 153 000.00 €
Total recettes	1 153 000.00 €

BUDGETS PRIMITIFS ANNEXES 2025

➤ EAU (M49)

Section d'exploitation

Dépenses	470 000.00 €
Recettes	470 000.00 €

Section d'investissement

Dépenses	500 000.00 €
Recettes	500 000.00 €

➤ TRANSPORT SCOLAIRE (M57)

Section de fonctionnement

Dépenses	25 000.00 €
Recettes	25 000.00 €

Section d'investissement

Dépenses	7 860.61 €
Recettes	7 860.61 €

➤ RESEAU DE CHALEUR (M4)

Section de fonctionnement

Dépenses	110 000.00 €
Recettes	110 000.00 €

Section d'investissement

Dépenses	1 848.00 €
Recettes	1 848.00 €

➤ FORET SECTIONALE LAFOND/BARRELIERE (M57)

Section de fonctionnement

Dépenses	20 000.00 €
Recettes	20 000.00 €

➤ FORET SECTIONALE NOAILLY/LAFOND (M57)

Section de fonctionnement

Dépenses	1 400.00 €
Recettes	1 400.00 €

➤ **FORET SECTIONALE TREMONTET/LA CHADELLE (M57)**

Section de fonctionnement

Dépenses

8 600.00 €

Recettes

8 600.00 €

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

08- TRAVAUX SIEL – ALIMENTATION STATION DE POMPAGE D'EAU A DORIS/GOUTTE SOURDE

Monsieur René PERRIER, 1^{er} adjoint, expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux d'alimentation électrique de la station de pompage pour l'eau au lieu-dit « Doris ».

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par le Comité et le Bureau, le SIEL-Territoire d'énergie Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétence de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Département de la Loire, le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement du projet actuel :

Détail	Montant HT Travaux	% - PU	Participation commune
Alimentation station pompage EAU à Doris	50 010 €	60%	30 006 €
TOTAL	50 010 €		30 006 €

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

09- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réception des demandes de subventions annuelles émises par les associations locales suivantes. Il propose également d'adhérer à l'association de secours français pour animaux afin de gérer les chats errants.

- La Gaule Belmontaise (alvinage)
- Mémorial de Thel
- Secours français pour animaux (adhésion annuelle)

Il propose les montants suivants :

	2023	2024	2025
La Gaule Belmontaise	315 €	321 €	327 €
Mémorial de Thel (0,10€ par habitant)	150 €	147 €	147 €
Secours français pour animaux			50 €

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

10- LOCATIONS DE LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur Pascal VERMOREL, 3^{ème} adjoint, indique que plusieurs logements communaux sont actuellement libres et que des personnes souhaitent en devenir locataires :

- Alexandre MARGUET pour l'appartement situé 48 Place du Souvenir
Entrée au 21/03/2025, loyer fixé à 510 €
- Aline PACARD pour l'appartement situé 169 Rue du Commerce
Entrée prévue au 14/04/2025, loyer mensuel fixé à 215 €

- Karine PITELET pour l'appartement situé 82 rue de la Fontaine
Entrée prévue le 02/05/2025, loyer fixé à 522 €

Il reste 2 appartements disponibles (au dessus de l'école de la Forêt et rue du Commerce) mais des travaux devront être réalisés avant de pouvoir les louer.

Il présente les éléments du dossier et demande l'avis du Conseil Municipal.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

11- CESSIONS DE TERRAINS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de M. et Mme CUCINA (369 Chemin des Côteaux) et de M. et Mme SANY (371 Chemin des Côteaux) de céder à la commune, pour incorporation dans le domaine public communal, le chemin d'accès privé à leur propriété, correspondant aux parcelles suivantes :

- Section AB, n°201-202-203-204-205-206-207-208-237-345, appartenant à M et Mme SANY, au prix d'un euro,
- Section AB, n°347, appartenant à M et Mme CUCINA, au prix d'un euro,

Des plans de bornage, de reconnaissance de limites, de division foncière et d'arpentage ont été réalisés par le cabinet Géomètres-Experts ADAGE le 29 octobre 2024.

Les frais de cette opération seraient pris en charge par la commune et un acte administratif serait rédigé.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

12- DEVIS ET AFFAIRES DIVERSES

- Présentation des devis :

Après consultation de plusieurs entreprises, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réception des devis qu'il y a lieu d'approuver :

<u>Nature des travaux</u>	<u>Entreprise</u>	<u>Montant</u>
Feu d'artifice 28/07/2025	L'ETOILE	2 114,00€ TTC
Reprise égouts ferme des Arcades	FILLIAT TP	3 288,25 € TTC
Chauffe-eau garderie	LESPINASSE	658,20 € TTC

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- Choix des entreprises pour les travaux de raccordement et de pompage à Doris / Goutte Sourde :

Monsieur René PERRIER, 1^{er} adjoint, rappelle au Conseil Municipal que les sources ne fournissent plus assez d'eau pour subvenir aux besoins de la population et qu'il y a lieu de trouver des solutions pérennes au plus vite.

La source de Goutte Sourde étant identifiée comme nouvelle ressource, l'intervention de l'hydrogéologue ayant été approuvée et le forage ayant été réalisé, il y a lieu, à présent, de retenir les entreprises qui effectueront les travaux de raccordement de la source au réseau d'eau et d'installation du système de pompage.

Après comparaison technique et financière, il est proposé de retenir les offres suivantes :

- Pour les travaux de raccordement au réseau : l'entreprise CHAVANY pour un montant de 89 021.12 € HT (106 825.34 TTC),
- pour l'installation de la station de pompage : l'entreprise SAUR pour un montant de 42 915.37 € HT (51 498.44 € TTC).

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- Recrutement d'un saisonnier :

Du 5 au 24 août, pour l'entretien des gîtes, des bâtiments et pour les permanences au camping.

Temps incomplet (5 h par jour), travail pendant les 2 week-ends.

- Prochaines réunions du Conseil Municipal :

Le vendredi 16 mai 2025

Le vendredi 20 juin 2025

Le vendredi 18 juillet 2025

- Prochains évènements municipaux

Le samedi 19 avril : Festival le Vol des cigognes et chasse aux œufs

Le dimanche 4 mai : Commémoration au Mémorial de Thel

Le jeudi 8 mai : Commémoration de l'Armistice de 1945

Le samedi 24 mai : Spectacle de jonglage

Le mercredi 2 juillet : Festival des Férus (spectacles à 19h et 21h)

Le dimanche 13 juillet : Spectacle/débat sur l'écologie par des agriculteurs (théâtre de verdure)

Le samedi 19 juillet : Réunion des associations

Les 26, 27 et 28 juillet : Fête foraine et feu d'artifice

Le vendredi 8 août : Cinéma en plein air

Le jeudi 15 mai : journée de sensibilisation des espaces verts avec les écoles. Des potagers hors sol (environ 5 m²) seront installés dans les écoles.

Label 1^{ère} fleur : Anne Gondard accompagne la mairie pour le dossier administratif, les interviews (agents espaces verts, associations), le point sur l'économie de Belmont avec la filière bois (notre point fort). Le dossier sera présenté au plus tard en 2026.

M. le Maire présente le dernier catalogue de l'Office de Tourisme et annonce les permanences et animations qui seront mises en place en juillet et août à l'aire de loisirs du plan d'eau.

Sur demande du propriétaire de la Bergerolle et après consultation du Conseil Municipal, le panneau signalétique « Erfweiler 550km » sera déplacé et installé sur la place Erfweiler.

Le Maire,
Jean-Luc MATRAY



La secrétaire
Françoise LABROSSE

